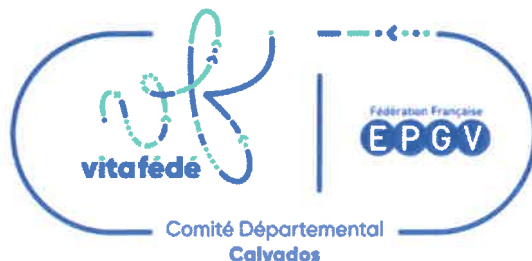


ASSEMBLEE GENERALE



**20 NOVEMBRE 2021
à CAEN**

**Procès-verbal de l'Assemblée
Générale ordinaire du
CODEP EPGV 14**



Conformément aux statuts, l'assemblée générale annuelle du Comité Départemental EPGV 14 s'est réunie dans la salle N°2 « Maison de Quartier », 9 rue Neuve Bourg l'Abbé de CAEN.

Etaient présents :

- Marie-Noëlle NIVEAU, Vice-Présidente FFEPGV, représentante Fédérale
- Jacques HERICHER, Président du Comité Régional EPGV Normandie
- Valérie THIEULIN, Présidente du Comité Départemental EPGV Calvados
- Mireille GOURMELEN, Trésorière du Comité Départemental EPGV Calvados
- Olivier BERAGUAS, Conseiller Technique Régional EPGV Normandie
- Françoise SENGIER, membre élue du comité Départemental EPGV Calvados
- Estelle MEUNIER, représentante VVF
- Simone MOREL, Présidente du Comité départemental EPGV 76
- Maud LEMOINE conseillère de développement
- Fabienne MAUGER, agent administrative

L'assemblée est présidée par Madame THIEULIN Valérie en sa qualité de Présidente.

*** QUORUM :**

Au moins 1/3 des membres actifs sont présents physiquement soit 19 structures

Au moins 50% des voix des membres actifs sont représentées soit 78 voix

La présidente constate que sont présentes 19 associations sur 57. Le quorum est atteint.

Le nombre de voix lors de l'assemblée étant de 83 sur 154 à 9h30 lors de l'émargement, le quorum est atteint.

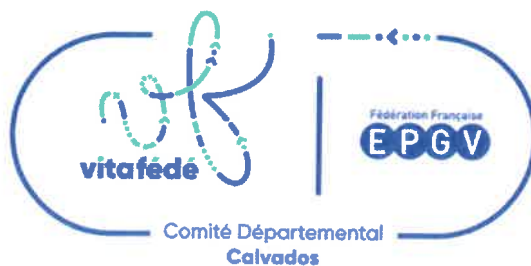
I ACCUEIL ET ALLOCUTIONS DES INVITES

Madame THIEULIN Valérie ouvre la séance à 9h30. Elle souhaite la bienvenue aux personnes présentes

Madame la Présidente déclare que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Elle salue et remercie les invités présents :

- Marie-Noëlle NIVEAU, Vice- Présidente FFEPGV, représentante Fédérale
- Jacques HERICHER, Président du Comité Régional EPGV Normandie
- Olivier BERAGUAS, Conseiller Technique Régional EPGV Normandie
- Estelle MEUNIER, représentante VVF
- Simone MOREL, Présidente du Comité départemental EPGV 76



La Présidente se charge d'excuser :

- Madame COLOMBO Maryline, Présidente de la FFEPGV
- Madame REGNAULT Annie, Présidente CODEP 50
- Monsieur BRUNEAU Joël, Maire de Caen
- Monsieur RICHARD Aurélien, représentant Conseil Départemental Calvados
- Monsieur LESAGE Christophe, Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) Calvados

II RAPPORT MORAL

Valérie THIEULIN souligne que cette Assemblée Générale a lieu après une nouvelle année difficile pour les clubs EPGV. Cette saison sportive a été encore plus dure que la saison précédente. À la suite des annonces du 20 octobre 2020, nous avons été contraints de fermer pendant 7 mois (du 26 octobre 2020 au 9 juin 2021).

Elle félicite les clubs et leur présidence pour avoir résisté et pour la gestion de leurs sections. Valérie THIEULIN félicite les clubs qui ont presque tous soutenu leurs salariés en appliquant le chômage partiel avec maintien des salaires à 100%, ce qui a permis d'éviter la démission de nos animateurs, même si certains ont définitivement quitté le secteur.

Valérie THIEULIN rappelle qu'elle donne sa démission lors de cette Assemblée Générale et revient sur ses 10 années passées au sein du CODEP. Elle a été nommée en 2010 en tant que présidente Intérim puis validée par l'Assemblée Générale du 15 janvier 2011.

Elle souligne que malgré la pandémie, les bureaux du CODEP sont restés ouverts afin d'être aux côtés des clubs dans leurs démarches et notamment dans la mise en place du chômage partiel.

Valérie THIEULIN invite vivement les clubs à adhérer à « impact-emploi » pour la gestion des salaires.

Valérie THIEULIN ouvre le scrutin sur les points figurant à l'ordre du jour

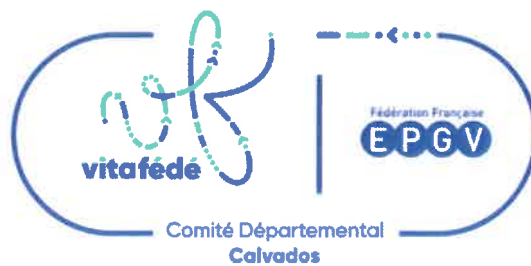
Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2020

En l'absence de remarques et de questions, le procès-verbal est soumis à l'approbation.

Question posée :

« L'Assemblée générale approuve-t-elle le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24 octobre 2020 à Rots ? »

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des voix des membres présents.



III RAPPORT D'ACTIVITES 2020-2021

Maud LEMOINE, conseiller de développement, présente le rapport à l'Assemblée Générale.

- **Le maillage territorial,**

Le CODEP 14 c'est :

- 57 associations (66 en 2019-2020)
- 112 dirigeants de clubs (pour 127 en 2019-2020), Maud rappelle aux clubs l'importance de s'identifier en tant que dirigeant sur i-reseau ainsi que les attentes concernant le certificat d'honorabilité des bénévoles
- 2 740 licenciés (4 791 en 2019-2020)
- 29 professionnels sportifs affiliés (40 en 2019-2020), Maud rappelle l'importance de la licence animateur.

- **Poursuite des actions en EHPAD,**

2 professionnels sportifs étaient en poste au sein de 3 EHPADs du département pour près de 75 h de séances pour la saison.

Malgré la COVID 19, nous avons continué à dispenser des séances de maintien de l'autonomie aux résidents des EHPADs de CAGNY/BRETTEVILLE sur LAIZE et BIEVILLE-BEUVILLE.

Valérie THIEULIN salue le mérite des professionnels sportifs en EHPADs (EGRET Céline et LE CONTE DES FLORIS Laurence) qui ont accepté les mesures sanitaires EHPAD (dépistage toutes les semaines).

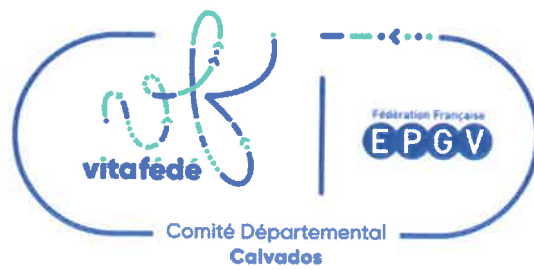
- **CQP 2019-2020-2021**

5 candidates sont entrées en formation au CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) pour le Calvados :

BAILLEUX Titaina et **BAILHACHE Colombe** ont validé leur CQP.

BAILLEUX Titaina a assuré des séances en fin de saison 2020-2021 à Mézidon-Canon en extérieur via l'aide aux clubs apportée par le CODEP et est embauchée à Luc sur Mer.

BLOT Emilie, **VASTEL Véronique** et **NORMAND Johanna** ont abandonné.



- **Notre présence sur le territoire 2020-2021**

- « **Place aux assos** », Caen le 5 septembre 2020
Tenue d'un stand avec le club GV HAIE VIGNE, salariées et élues participent à cette journée.
- **Village des Sports**, Caen le 19 septembre 2020
Tenue d'un stand et démonstrations en musique avec HECTOR Allison en partenariat avec le CROS Normandie.

- **Activités Physiques Adaptées**

Maison Sport Santé : 5 réunions collectives et 1 réunion individuelle (en visio et à Caen Haie Vigné).

Réseau Onco-Normandie avec le COREG : 1 rendez-vous pour la mise en place d'un travail en réseau.

Laboratoire COMETE, étude PRESAGE : 3 rencontres avec les différents partenaires.

Le club de **CAIRON** intervient car la mise en place des cours APA au sein de leur club est reportée faute d'adhérents.

Le Club de **LOUVIGNY** informe avoir voulu faire un essai mais a suspendu la mise en place en raison de la COVID. À la suite de l'intervention du club de Cairon elle se voit hésitante quant à la création.

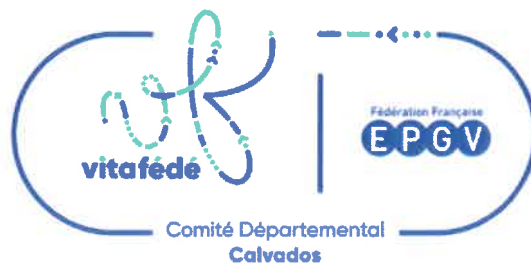
Maud LEMOINE signale que le club de **DOUVRES** a ouvert un cours APA en 2018-2019 suite à la formation de Julien Francesconi et de la prise en charge de son alternance par le CODEP au sein du club de Douvres-La-Délivrande en 2017-2018. Compte tenu du succès constaté avant la COVID (prêt de 40 adhérents), le cours a été dédoublé.

Le club de Douvres a fait de la publicité auprès des kinésithérapeutes, pharmacies, médecins et de la Mairie.

Maud LEMOINE, en réponse aux questionnements sur la viabilité des cours APA, répond qu'idéalement il faut au minimum 12 adhérents. Mais qu'en premier lieu (comme à la Haie Vigné) les clubs EPGV, par le maillage territorial, doivent être le relais de l'accueil de ces publics.

Le club « l'Amicale de Baron » intervient afin de remercier leur animatrice sportive (DESJOUIS Térésa) qui a 21 adhérents dont des adhérents avec des handicaps diversifiés dans son cours de gym équilibre et adapte son cours à chacun des membres. Une adhérente mal-entendante qui participait au cours de yoga ne trouvait pas sa place. Le professionnel sportif a adapté son cours à son handicap.

Maud LEMOINE rappelle que le lien social est très important pour les personnes âgées.



Maud LEMOINE rappelle que pour assurer la viabilité d'un projet, la mise en réseau est indispensable et qu'il ne faut pas hésiter à se rapprocher d'elle afin d'obtenir de l'aide dans la mise en place.

- **Fédérer, impliquer et activer le réseau**

Maud LEMOINE revient sur les actions de la saison, malgré la COVID 19 de nouvelles opportunités avec nos partenaires :

Avec la ville de **CAEN**

Dimanche piétons-Caen sans voiture

Tous les derniers dimanches de chaque mois, soit : 3 dimanches de juin à août (+1 en septembre 2021) sur le quai de Juillet. Interventions en musique de :

1h de réveil musculaire de 10 à 11 h

1h de zumba de 11h30 à 12h30

Avec BOURGES Isabelle, COPIN Justine, MONACA Ingrid et NOBLET Julie

La GYM d'été

BERNIERES sur MER

Des cours ont été réalisés sur la plage, le mercredi du 7 juillet au 18 août 2021 de 11h à 12h, grâce à une subvention de la mairie.

LION sur MER

Des cours ont été réalisés tous les jours du lundi au samedi, du 5 juillet au 31 août 2021 de 11h à 12h sur la Digue, avec AUBERT Laurence, BERT Séverine, BOURGES Isabelle, FRANCESCINI Julien, LOUKIA Hélène, NOBLET Julie et Jessica.

Et ainsi assurer la visibilité du réseau EPGV sur le territoire

- **Proximité, disponibilité et diversification**

De nombreux partenariats ont été annulés ou reportés : Foulées de Bayeux, Nuit des Sports, Besace Nature

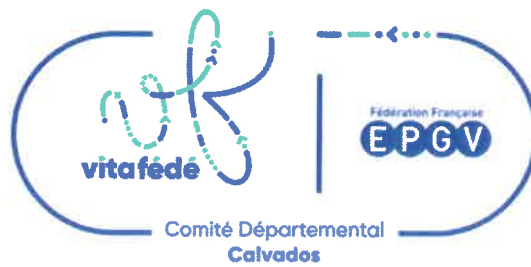
Mais cette saison, Maud LEMOINE a pu renforcer le lien avec les différentes instances en participant à :

- Des webinaires : 8 réunions Fédérales, 10 réunions COREG, 3 rendez-vous CDOS

- En rencontrant le chef de service Sport et Vie Associative au Conseil Départemental : Monsieur RICHARD Aurélien

Et ainsi assurer la visibilité et le travail en réseau de l'EPGV sur le territoire

Maud LEMOINE rappelle que la course : BESACE NATURE est organisée par l'association STOPPAGE et que les gains de cette course sont reversés aux clubs dans le cadre de la



pérennisation des programmes équilibre, par exemple le cours en commune à Cagny ou celui de l'Amicale de L'Odon qui ne comptait que très peu de participants à ses débuts.

- **Conseil départemental**

Afin de développer la pratique de l'Education Physique et de la Gymnastique Volontaire sur le territoire, un contrat d'objectif pour les quatre prochaines saisons sportives (2020/2021-2021/2022-2022/2023-2023/2024) a été signé en décembre 2020.

Pour la **saison 2020/2021**, le **CODEP GV 14** s'engageait à mettre en œuvre les actions suivantes, pour diversifier et fidéliser les publics :

- soutien aux clubs dans **l'adaptation de leur offre** = 1 000 €
- développement de la pratique en **milieu rural** = 1 000 €
- gym en extérieur à destination des jeunes = 1 000 €

Soit une subvention globale de 3 000 €

- ❖ **« Les Quartiers d'automne »**

Les publics fragilisés sont une cible prioritaire.

A ce jour, les 2 interventions prévues lors de la 2^{ème} semaine des vacances de la Toussaint 2020 n'ont pas été réalisées en raison de la COVID 19.

L'action, a été reportée à cet été 2021, mais n'a pas pu être assurée.

Une **subvention de 1 000 €** avait été accordée, qu'il faudra justifier

- **Plans Sportifs Fédéraux (PSF) accordés par l'ANS 2020**

1 projet subventionné en 2020

- le développement et la pérennisation des actions pour la prévention de la perte d'autonomie = 4 000 €

Soit une subvention globale de 4 000 €

La mutualisation clubs a été refusée.

Maud LEMOINE fait un point sur la difficulté de recruter des animateurs, essentiellement sur les cours du soir.

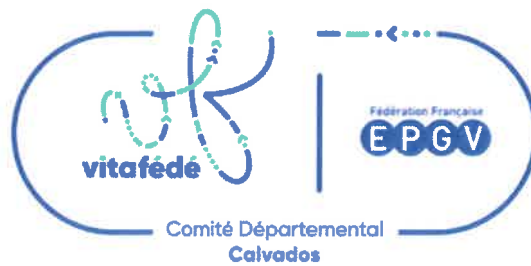
Maud LEMOINE invite les clubs à développer les cours en extérieur, dans la mesure du possible.

Toutes les questions ayant été traitées, le rapport d'activités est soumis au vote.

Question posée :

« L'Assemblée générale approuve-t-elle le rapport d'activités 2020-2021 ?

Le rapport d'activités 2020-2021 est adopté à l'unanimité des voix des membres présents.



IV MISE à L'HONNEUR

- **Des clubs au cœur du développement**

En 2020-2021, et malgré la crise, ils ont réussi à **augmenter leur nombre de licenciés**.

La Présidente Valérie THIEULIN souhaite féliciter les clubs de :

- **EPGV CAPRICE de St Aubin d'Arquenay** représentée par sa Présidente Madame REBILLARD Brigitte

- **Présidence collégiale** : Brigitte REBILLARD et Jérôme LEBON
- **30 licenciés pour la saison 2020-2021**, pour 25 licenciés en 2019-2020 soit + **5 adhérents**
- **2 salariés** pour 4 cours par semaine + rando bénévole
- 2 cours du soir toniques, 1 cours Pilates en journée, 1 zumba kids = soit **4 jours d'activités**
- **25 femmes et 0 homme** : **3** de 36-49 ans, **11** de 50-59 ans, **9** de 60-69 ans, **1** de 70-79 ans, **1** de 80 ans et plus (*chiffres 2019-2020*)
- depuis 2014, présents à **3/7** AG CODEP

- **EPGV Caen Sainte-Thérèse**

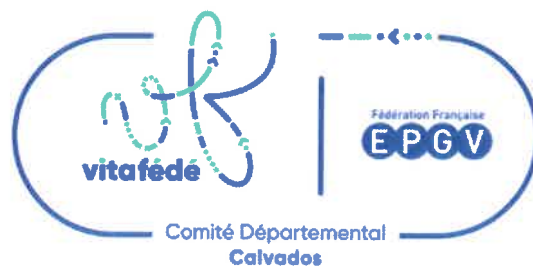
- **Présidente** : Martine PATRY
- **55 licenciés pour la saison 2020-2021**, pour 54 licenciés en 2019-2020 soit + **1 adhérent**
- **2 salariés** pour 4 cours par semaine
- 2 cours en soirée : Pilates et Gym et 2 cours en journée
- **50 femmes et 4 hommes** (*chiffres 2019-2020*)
- Depuis 2014, présents à **6/7** AG CODEP

- **Un club qui assure le maillage territorial**

- **EPGV LOUVIGNY** représentée par sa présidente Madame QUENTIN Clara

- **Présidente** : Clara QUENTIN
- **88 licenciés saison 2020-2021**, pour 108 licenciés en 2019-2020, 99 licenciés 2018-2019
- **5 salariés** pour 5 cours par semaine
- 1 gym douce en journée, 2 cours toniques en soirée, 1 Pilate et 1 yoga en soirée soit 3 jours d'activité
- **95 femmes et 13 hommes** : **1** de 12-17 ans, **9** de 18-35 ans, **25** de 36-49 ans, **17** de 50-59 ans, **25** de 60-69 ans, **26** de 70-79 ans, **5** de 80 ans et plus (*chiffres 2019-2020*)
- très présent sur les réseaux sociaux et actif dans les actions sur le territoire
- Depuis 2014, présents à **6/7** AG CODEP

La Présidente Valérie THIEULIN remet à chaque club présent un chèque cadeau GEVEDIT d'un montant de 50 €.



V RAPPORT FINANCIER 2020-2021

Voir dossier préparatoire - bilan saison 2020-2021

Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2020-2021, Mireille GOURMELEN, trésorière élue du Comité, indique que les produits s'élèvent à **160 649.02 €** et les charges à **164 529.43 €** d'où une perte de **3 880.41 €**.

Mireille GOURMELEN explique le déficit par la perte de licences (2 740 licenciés pour la saison 2020-2021 contre 4 792 licenciés pour la saison 2019-2020), la diminution de la subvention de la FFEPGV (7 770 € pour la saison 2020-2021 contre 15 440€ pour la saison 2019-2020)

Mireille GOURMELEN souligne que l'essentiel des dépenses du comité est constitué des frais de personnel qui constituent 85 % du total. Nous y trouvons les salaires de Maud et de Fabienne mais aussi les salaires des animateurs salariés du CODEP et mis à disposition des clubs et refacturés.

Ce poste comprend également les salaires des animateurs qui participent à des actions ponctuelles comme les cours d'été ou les cours en EHPAD

Madame Margot BRUNET, trésorière adjointe du club de l'Amicale de l'Odon, souhaite des explications sur les 45 % de charges patronales (supérieures au réel) et les 5% de frais de gestion facturés aux clubs ayant des salariés « mis à disposition » par le CODEP après signature d'une convention. Elle demande une révision des charges depuis la saison 2018-2019 et la mise en place d'un tableur en fin de saison pour la transparence du coût réel et des prélèvements.

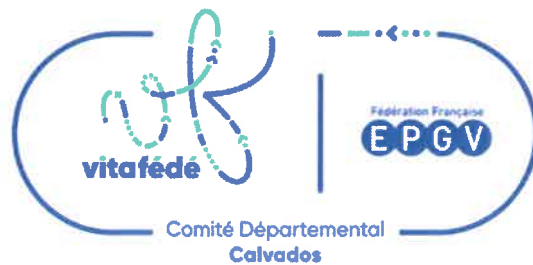
Mireille Gourmelen fait remarquer que le problème ne se pose pas pour les clubs gérés en impact emploi. Le club est employeur des animateurs et le CODEP assure la gestion des salaires moyennant des frais de gestion de 3 %. La mise en place d'un groupement d'employeurs pourrait à nouveau être étudiée.

Valérie informe que les indemnités de licenciement ou les frais liés au remplacement d'un salarié ne sont pas imputés aux clubs mais au comité. Le nouveau comité directeur devra étudier le dossier.

Sylvie DUMONT, vérificateur aux comptes certifie la régularité et la sincérité des comptes du CODEP EPGV 14 après vérification le 16 novembre 2021 des documents mis à sa disposition à AE14 et donne donc quitus.

Toutes les questions ayant été traitées, le rapport financier est soumis au vote.

**Question posée : « L'Assemblée générale approuve-t-elle le rapport financier 2020-2021 ?
Le rapport financier 2020-2021 est adopté à l'unanimité des voix des membres présents
moins 1 abstention**



VI PLAN de DEVELOPPEMENT DEPARTEMENTAL

En premier lieu, un état des lieux du territoire est présenté à l'assemblée. Ce qui permet en même temps de mettre en lumière les nouveaux outils mis à disposition par la fédération via le SharePoint et de notifier le travail de diagnostic qui est effectué sur le territoire du calvados.

Différents clubs interviennent afin de manifester leur mécontentement quant à la difficulté d'utilisation d'I-Réseau et demandent une formation. Celle-ci serait possible dans les locaux du CODEP par petits groupes. Des participants signalent que, malgré tout, la saisie des licences sur I-réseau représente un progrès par rapport à la saisie papier.

Mme DARDENNE Danièle informe que parfois, le licencié n'ayant pas de mail ne reçoit pas sa licence sur la boîte mail renseignée par le club lors de la saisie de la licence.

Maud LEMOINE rappelle l'importance des formations pour les professionnels sportifs.

Plan De Développement en bref

Maud LEMOINE souligne qu'il y a 2-3 ans, près de 170 remplacements ont été nécessaires et que depuis le début de la saison 2021-2022, elle a recensé 70 besoins en remplacement ou en recrutement et qu'il y a d'ailleurs des clubs qui sont toujours en attente de recrutement.

Maud LEMOINE rappelle l'importance des clubs sur leur territoire et les invite à faire remonter les informations sur des professionnels sportifs embauchés en direct par leur club afin d'alimenter le réseau recrutement.

Madame MEUNIER Estelle doit partir car elle a une autre AG à laquelle elle doit participer. Nous procédons donc au tirage au sort afin de gagner un séjour.

Madame CHAUMONT Annick présidente du club de CORMELLES Le ROYAL a gagné le séjour.

VII PRESENTATION du PLAN d' ACTIONS DEPARTEMENTAL 2021-2022

- **Maillage territorial 2021-2022**

Le CODEP EPGV14 au 15 novembre 2021 c'est :

55 associations pour 57 en 2020-2021

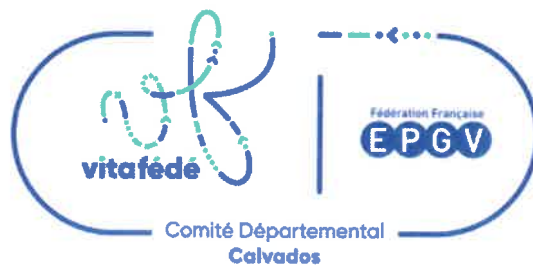
53 dirigeants de clubs pour 112 en 2020-2021

1 395 licenciés pour 2 740 en 2020-2021

22 professionnels sportifs affiliés pour 29 en 2020-2021

L'objectif de la FFEPGV est 400 000 licenciés.

Au 22 octobre 2021, 4550 associations se sont affiliées et 182 147 licences ont été saisies (source : observatoire des publics et pratique)



- **CQP ALS AGEE MIXTE 2021-2022**

(Certificat de Qualification Professionnelle Animateur de Loisir Sportif Option Activités Gymnastique d'entretien et d'Expression)

Maud Lemoine donne la parole à Monsieur BERAGUAS Olivier.

Olivier BERAGUAS informe du :

Positionnement de 14 personnes à Houlgate le 14 octobre 2021 et indique les dates :

Module 1 du 7 au 12 décembre 2021

Module 2 du 19 au 20 janvier 2022

Module 3 du 16 au 18 mars 2022

Module 4 du 11 au 12 mai 2022

C'est une session par an à Houlgate. La nouveauté est de 11 jours en présentiel axés surtout sur la pratique et 25 h en distanciel via la plate-forme fédérale.

A ce jour, 3 personnes reçues en positionnement pour le Calvados, 2 personnes devraient donner suite 1 à Caen et 1 à Pont L'Evêque

- **Notre présence sur le territoire 2021-2022**

- « **place aux assos** » à Caen le 4 septembre 2021

Tenue d'un stand avec le club GV Haie Vigné

- **Village Des Sports** à Caen le 25-26 septembre 2021

Tenue d'un stand et démonstrations en musique avec Julie NOBLET le samedi et Justine COPIN le dimanche

- **Dimanches piétons** à Caen le 26 septembre 2021

Réveil musculaire avec Isabelle BOURGES et zumba en musique avec Justine COPIN (avec un DJ privatif)

- **La Besace nature (Stoppage)** à Saint-Martin-des-Besaces le 12 décembre 2021

Les années précédentes le CODEP assurait les échauffements en musique de cette course grâce à la mise à disposition de Claudia CRUCHAUDET, assurait une aide en tant que signaleurs et donnait des lots.

Pour cette nouvelle édition les organisateurs de la course sollicitent l'EPGV pour mettre à disposition des signaleurs. Maud fera donc passer l'information par mail aux clubs dès réception du flyer.

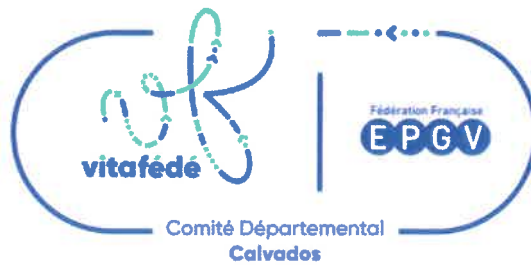
- **La gym d'été**

Bernières sur Mer, Lion sur Mer en prévision en juillet et août 2022

Les autres partenariats initialement prévus ont été annulés :

- les Foulées de Bayeux le 17 octobre 2021

- la Go Homme à Thury- Harcourt le 26 septembre 2021



Le CODIR a choisi de ne pas participer à la « lycéenne » organisée par l'UNSS le 20 octobre 2021

- **Sport Santé Normandie**

Maud informe de la poursuite du partenariat avec la MSS de Caen et du projet de mise en place d'un partenariat avec la Maison Sport Santé de Lisieux avec la professionnelle sur place pour le relais des actions et le suivi des séances (LE GOUEZ Caroline)

Maud souhaite l'attribution d'un stagiaire Licence 3 STAPS Activités Physiques Adaptées par l'UFR STAPS de Caen.

- **Intégration Maison des Sports**

Le Comité Départemental EPGV devrait intégrer la Maison Départementale des Sports en septembre 2023. Le Comité envisage de vendre l'appartement du boulevard des Belles Portes à Hérouville-Saint-Clair.

Maison des sports : localisation et livraison

L'implantation est prévue sur une parcelle de 5 600m² entre le collège Nelson Mandela et la société Hamelin à Hérouville Saint Clair, à proximité immédiate du périphérique nord, du tram, des réseaux de bus et d'installations sportives existantes.

Une réunion d'information est prévue le : mercredi 8 décembre 2021 de 18h à 20h à l'Auditorium des Archives Départementales à Caen.

L'ouverture est prévue en septembre 2023 avec une enveloppe globale de 6.5 M €

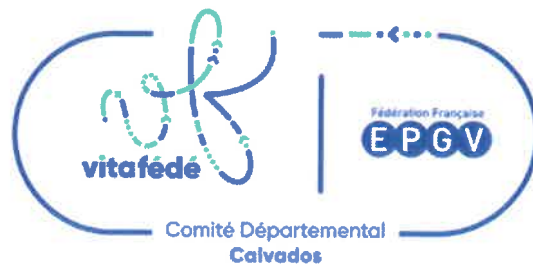
- **LE PSF ANS 2021**

Le comité a répondu à l'appel à projets 2021, une subvention de 8 491 € a été accordée soit :

- ❖ 2 336 € dans le cadre du plan de relance
- ❖ 3 580 € dans le cadre des activités physiques adaptées (APA)
- ❖ 2 575 € dans le cadre du développement des activités extérieures

Les objectifs de la fédération sont :

- Inverser la courbe des licences
- Valoriser l'affiliation
- Etre leader du Sport Santé



• LE PSF ANS CLUBS 2021

Les clubs EPGV ont répondu à l'appel à projets 2021 de leur côté avec l'accompagnement de la conseillère de développement.

10 clubs EPGV sont subventionnés :

- Anguerny pour la relance
- Argences pour le développement de la pratique
- Caen Haie Vigné pour la relance
- Cairon pour Sport santé
- Cormelles Le Royal pour la relance
- Hérouville St Clair « la voix des femmes » pour Sport santé
- CAP FORME Honfleur pour la relance
- Isigny sur mer CHLOROPHYLLE pour le développement de la pratique
- Tournebu AS MALIGNÉ pour la relance
- Villers Bocage pour la relance

Présentation de l'ébauche des orientations du projet fédéral

Objectifs :

- Conforter la cohésion fédérale de l'ensemble du réseau et des territoires
- Déployer des pratiques durables de prévention santé
- Accompagner et dynamiser la vie associative
- Faire rayonner notre expertise sport santé - sport bien-être

En ce début de saison 2021-2022, la FFFEPGV a organisé un « tour de France », l'équipe fédérale composée de :

- la Présidente : Madame COLOMBO Maryline
- La directrice générale : Madame NIVEAU Marie-Noëlle
- Le directeur technique : Monsieur LUTRAN Richard

a rencontré l'ensemble des acteurs des CODEP et COREG à l'occasion de 13 étapes (dont les DOM-TOM) afin de coconstruire ensemble l'avenir de notre Fédération.

4 membres du CODEP 14 étaient présents (2 élues et 2 salariées) lors de la réunion organisée en Normandie.

Marie-Noëlle NIVEAU fait le point sur les étapes du « Tour de France ».

Elle souligne l'importance de se rapprocher des différentes structures de la fédération afin de mieux se rendre compte du terrain. Il est important de rencontrer les différents interlocuteurs en présentiel.

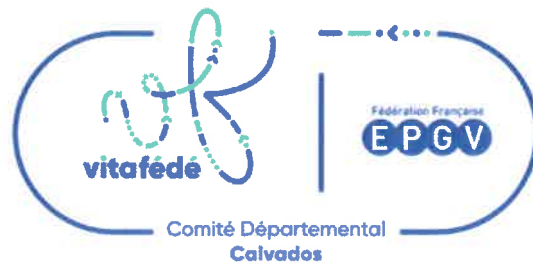
Question posée :

« L'Assemblée générale approuve-t-elle le plan Départemental de Développement ?

Le plan Départemental de Développement est adopté à l'unanimité des voix des membres présents

« L'Assemblée générale approuve-t-elle le plan d'actions 2021-2022 ? »

Le plan d'actions 2021-2022 est adopté à l'unanimité des voix des membres présents



VIII BUDGET PREVISIONNEL 2021-2022

Le budget prévisionnel 2021-2022 laisse apparaître un déficit de 13 758.22 €.

Mireille GOURMELEN explique ce déficit toujours par la diminution du nombre de licences sur le département et la baisse de l'aide fédérale par rapport à 2019-2020. On peut malgré tout être confiant en espérant une augmentation du nombre des licences. De plus, l'intégration dans la Maison des Sports en 2023 permettra au CODEP de faire des économies conséquentes. L'appartement d'Hérouville, dont le prêt sera remboursé, sera vendu. Les charges sur cet appartement sont élevées (impôts fonciers, charges locatives...).

Question posée :

« L'Assemblée générale approuve-t-elle le budget prévisionnel 2021-2022 ?

Le budget prévisionnel 2021-2022 est adopté à l'unanimité des voix des membres présents

IX ELECTIONS

A ce jour :

- Présidente : Madame THIEULIN Valérie

- Trésorière : Madame GOURMELEN Mireille

- Membre : Madame SENGIER Françoise pour l'aide à la saisie des licences.

Les autres élues ont démissionné : Catherine BESNIER, Maud CINGAL, Marie-José LEFEBVRE, Monique RONFARD.

Madame THIEULIN Valérie donne sa démission.

La présidente demande à l'assemblée si des candidats souhaitent se présenter.

Aucun participant ne se déclare candidat.

Mireille GOURMELEN indique que si aucun nouvel élu intègre le CODIR, elle présente également sa démission.

Marie-Noëlle NIVEAU prend la parole pour expliquer et démontrer l'importance du CODEP.

Elle met en valeur la compétence des salariées mais indique un souci de structuration.

La vice-présidente de la fédération trouve dommage qu'un CODEP disparaisse, les conséquences sont importantes pour les clubs.

Un dirigeant de club précise qu'elle déplore qu'un chantage soit fait et rappelle que les clubs aussi sont en difficulté quant à la relève du dirigeant et que cela s'anticipe.

Maud demande si les clubs ont bien reçu par mail le flash info spécial « relève du dirigeant », avec la définition des postes et le souhait de structuration en commission, rédigé à sa propre initiative. Les membres de l'assemblée acquiescent pour la plupart.



Maud précise également qu'elle souhaite mettre en place, au sein du CODEP, un groupe de travail avec les dirigeants de club qui souhaitent assurer leur relève au sein de leur club afin de coconstruire un document à destination de leurs licenciés.


Olivier BERAGUAS intervient sur le fait de la relève du CODEP et souligne que le CODEP peut fonctionner avec 2 élues (Mireille et Françoise), si elles acceptent de ne pas démissionner lors de cette AG, en étant accompagné d'un groupe de travail. Il propose que le COREG et la Fédération travaillent avec elles sur une restructuration du CODEP. Une réunion va être programmée avec la Fédération, le COREG et le CODEP.

Il a été proposé de faire un appel aux clubs, par mail, afin de constituer ce groupe de travail.

Les clubs présents valident cette décision.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par la trésorière.

La Trésorière



Mireille GOURMELEN

